



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 13/11/2025

Reçu en préfecture le 13/11/2025

Publié le

ID : 033-213302615-20251113-2025_11_01-DE

S2LO

En exercice: 15

Présents: 14

Votants: 15

Absents: -excusés: 1

Procurations: 1

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025_11_01

Objet : Encaissement d'un chèque

L'an deux mille VINGT CINQ, le 12 novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 6 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

Présents : M. GATINEL Didier Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, M. ROCHER Dominique, M. BIBENS Sylvain, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, Mme CHASSAGNE Annie, M. DELAIRE Claude, M. BOUDOT Vincent, Mme PARET Aurélie, Mme SABACA Emmanuelle, conseillers municipaux.

Absent :

Absents excusés : Mme MASIN Claudie

Exclus :

Procurations : Mme MASIN Claudie à Mme CHASSAGNE Annie

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur le Maire explique que la société Rex-Rotary a fait un chèque de 10 euros suite à un trop perçu.

Il demande l'autorisation du conseil municipal pour encaisser ce chèque.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide d'encaisser le chèque de 10 € émis par Rex-Rotary

A Lussac, le 12/11/2025
Le Maire,

Didier GATINEL